

Naud, Jean-Philippe

De: Jean-Philippe Laliberté <jlaliberte@matrec.ca>
Envoyé: 11 avril 2019 16:37
À: Naud, Jean-Philippe
Objet: RE: Propositions pour la demande de modification du décret 1360-98

Bonjour Jean-Philippe,

Compte tenu de notre demande initiale d'abroger la condition 11, nous sommes d'accord pour retirer les références à la condition 11 dans la condition 17 et la condition 19.

Salutations,

Jean-Philippe Laliberté - ing., M. Sc. | Directeur de l'ingénierie et conformité environnementale / Director of Engineering & Environment

Matrec, Une Société de GFL / A GFL Company

4 Chemin Du Tremblay, Boucherville, Québec, J4B 6Z5

T (450) 645-3106 | F (450) 655-0385 | C (438) 341-8046 | jlaliberte@matrec.ca | www.matrec.ca

Avis de confidentialité: Ce message électronique (incluant les pièces jointes) est destiné à l'utilisation de l'individu ou de l'entité à laquelle il est adressé et peut contenir des informations qui peuvent être privilégiées et confidentielles. La distribution ou la divulgation non autorisée de ce courriel est interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous aviser et éliminer ce courriel, ainsi que les pièces jointes, de votre système informatique et de vos dossiers.

De : Jean-Philippe.Naud@environnement.gouv.qc.ca [mailto:Jean-Philippe.Naud@environnement.gouv.qc.ca]

Envoyé : Thursday, April 11, 2019 9:08 AM

À : Jean-Philippe Laliberté <jlaliberte@matrec.ca>

Objet : RE: Propositions pour la demande de modification du décret 1360-98

Bonjour Jean-Philippe,

Dans un tel cas, seriez-vous d'accord à abroger « et 11 » du premier point forme de la condition 17 et abroger « et 11 » au point 1^o de la condition 19 puisque la condition 11 sera abroger par votre demande de modification initiale ?

N'hésites pas à me joindre si questions,

Salutations,



Jean-Philippe Naud, biol., M.E.I.

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

T :418 521-3933 poste 4653 | F :418 644-8222

Jean-Philippe.Naud@Environnement.gouv.qc.ca

De : Jean-Philippe Laliberté [<mailto:jlaliberte@matrec.ca>]

Envoyé : 10 avril 2019 17:14

À : Naud, Jean-Philippe <Jean-Philippe.Naud@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Propositions pour la demande de modification du décret 1360-98

Bonjour Jean-Philippe,

Lors de notre rencontre du 21 mars dernier à Pierrefonds, nous avons tous convenu que la demande de modification de décret à déposer au MELCC concernait uniquement l'abrogation de la condition 11, le retrait de la référence à la condition 11 dans la condition 8 et la modification du nom du titulaire du décret. Selon nos discussions, ces modifications au décret étaient nécessaires afin de pouvoir obtenir le certificat d'autorisation qui nous permettra de réaliser les travaux de recouvrement final du site.

Dans ce contexte et considérant que notre priorité absolue est d'obtenir les autorisations requises pour procéder au recouvrement final du site dans les plus brefs délais afin d'être en mesure de réaliser les travaux cet été, nous refusons la totalité des propositions du MELCC listées ci-dessous.

Salutations,

Jean-Philippe Laliberté - ing., M. Sc. | Directeur de l'ingénierie et conformité environnementale / Director of Engineering & Environment

Matrec, Une Société de GFL / A GFL Company

4 Chemin Du Tremblay, Boucherville, Québec, J4B 6Z5

T (450) 645-3106 | F (450) 655-0385 | C (438) 341-8046 | jlaliberte@matrec.ca | www.matrec.ca

Avis de confidentialité: Ce message électronique (incluant les pièces jointes) est destiné à l'utilisation de l'individu ou de l'entité à laquelle il est adressé et peut contenir des informations qui peuvent être privilégiées et confidentielles. La distribution ou la divulgation non autorisée de ce courriel est interdite. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, veuillez nous aviser et éliminer ce courriel, ainsi que les pièces jointes, de votre système informatique et de vos dossiers.

De : Jean-Philippe.Naud@environnement.gouv.qc.ca [<mailto:Jean-Philippe.Naud@environnement.gouv.qc.ca>]

Envoyé : Tuesday, April 9, 2019 3:23 PM

À : Jean-Philippe Laliberté <jlaliberte@matrec.ca>

Objet : Propositions pour la demande de modification du décret 1360-98

Bonjour Jean-Philippe,

Après analyse de votre demande de modification du décret 1360-98, reçue le 29 mars 2019, nous aimerions vous proposer d'autres modifications au décret 1360-98 afin d'harmoniser les conditions dudit décret au REIMR :

- Abrogation de la condition 5 : couverte par les dispositions des articles 57 et 65 du REIMR. L'abrogation de cette condition éviterait le suivi du baryum, des coliformes totaux, du cuivre et du pH, permettrait une valeur limite plus élevée pour l'azote ammoniacal et annulerait les valeurs limites pour la DBO₅ et la DCO, tout en assurant, de manière globale, une protection de l'environnement aussi bonne;
- Abrogation de « prévue à la condition 19 » du premier paragraphe de la condition 7 et abrogation de la partie 7B de la condition 7 : couverte par les dispositions de l'article 66 du REIMR;
- Abrogation de la condition 8 : couverte par les dispositions de l'article 106 du REIMR;
- Abrogation de la condition 9 : couverte par les dispositions de l'article 105 du REIMR;
- Abrogation de la condition 12 : couverte par les dispositions de l'article 39 du REIMR;
- Abrogation de la condition 16 : couverte par les dispositions des articles 140 à 143 du REIMR;
- Abrogation des conditions 17 et 18 : couvertes par les dispositions des articles 80 à 82 du REIMR;
- Abrogation de la condition 19 : couverte par les dispositions des articles 83 à 85 du REIMR;

- Abrogation de la condition 21 : couverte par les dispositions de l'article 22-7° de la LQE et de l'article 147 du REIMR;
- Abrogation de la disposition finale : cette disposition n'est plus valide compte tenu du remplacement du Règlement sur les déchets solides par le REIMR.

L'abrogation de la condition 11 présentée dans votre demande de modification initiale demeure ainsi que la demande de changement de titulaire.

Salutations,



Jean-Philippe Naud, biol., M.E.I.

Chargé de projets

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est, 6e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7
T :418 521-3933 poste 4653 | F :418 644-8222
Jean-Philippe.Naud@Environnement.gouv.qc.ca